

Annales du

LEVANT

numéro co-édité avec *Options Méditerranéennes*

Institut d'Études de Paris n° 5

Regards sur la
Méditerranée
Orientale

GDR-CNRS 832 : « Industrialisation et nouveaux rapports de force au Moyen-Orient »

CIRIMO/ Rennes – ERSI/ Amiens
CIHEAM/ Montpellier – IFEA/ Istanbul

Institut kurde de Paris

Helmuth Toepfer

***Le projet du Sud-Est anatolien : fondements et
objectifs d'un projet intégré de
développement en Turquie***

Institut kurde de Paris

Résumé

Titre : Le projet du Sud-Est anatolien: fondements et objectifs d'un projet intégré de développement en Turquie.

Le projet du Sud-Est anatolien (GAP) a été conçu sur fond d'un accroissement rapide de la population et d'un fort gradient de développement d'ouest en est. L'idée principale sous tendant le scénario de développement est la création d'un surplus agricole dans la région du GAP, qui attirerait les industries spécialisées dans la transformation des produits agricoles qui, à leur tour, entraîneraient une industrialisation plus large. L'énergie hydro-électrique produite par les barrages sur le Tigre et l'Euphrate serviraient à créer des périmètres irrigués. Le GAP comprend treize sous-projets qui devraient irriguer une superficie de 1 641 282 hectares et faire fonctionner des centrales d'une capacité de 7561 mégawatts/an. Alors que ces grands travaux destinés à transformer la région sont déjà très avancés, il reste peu de temps pour trouver des solutions à une série de problèmes créés par la réalisation du GAP.

Abstract

Title: The Southeast Anatolia Project: Concepts and objectives of an integrated development project in Turkey.

The Southeast Anatolia Project (GAP) was established against a background of rapid population growth and intensification of an east-to-west development gradient. The aim was to produce sufficient surplus in the GAP region to initiate industrialization by first attracting food processing industries. These would be supplied hydroelectric power generated by harnessing the Tigris and Euphrates rivers. The water collected in the dam would be used for irrigation. GAP is made up of 13 subprojects that will finally irrigate 1,641,282 ha; the hydroelectric power stations have a potential capacity of 7,561 megawatts per annum. Certain problems that have emerged during the construction phase need to be addressed.

Ce texte est la traduction (à quelques modifications d'actualisation près) d'un article publié pour la première fois en Allemagne dans la revue *Erkunde - Archiv für wissenschaftliche geographie* (Bonn, 43/1989). Nous remercions l'éditeur, Ferd. Dümmlers Verlag, de nous avoir gracieusement autorisé cette traduction.

Le projet du Sud-Est anatolien : fondements et objectifs d'un projet intégré de développement en Turquie



I – La problématique de fond

L'initiative du Projet du Sud-Est anatolien est à resituer au regard du taux d'accroissement annuel de la population en Turquie. Il atteignait 3,1 % entre 1950 et 1955, et, s'il a continuellement diminué depuis, il se situait encore à 2,1 % dans les années 1975-1980 (Bureau Fédéral de la Statistique, 1984, p. 16). Pour l'agriculture de la Turquie, cela a signifié tout au long de cette période, et cela signifie aujourd'hui encore, une pression constante : si elle veut éviter une fuite des devises, il lui faut, aujourd'hui encore, produire de plus en plus pour satisfaire les besoins alimentaires de sa population. Pour faire face à l'augmentation de la population, la quantité de terres mises en culture avait pu augmenter de 44 % entre 1950 et 1955. Mais entre 1975 et 1980, les surfaces arables n'ont pu croître que de 0,6 %. (*Union of the Chambers of Commerce*, 1983, *tableau 1*). Le défrichage de terrains vierges à des fins de mise en valeur agricole est donc arrivé à ses limites (Bureau Fédéral de la Statistique, 1984, § 35 ; Hütteroth, 1982, p. 387). C'est pourquoi on essaie plutôt, ces dernières années, d'augmenter la production agricole en augmentant le rendement à l'hectare des productions agricoles traditionnelles et en diversifiant les programmes de culture (Rother, 1971 ; Soysal, 1976 ; Kortum, 1982 ; Hümmer, 1984 ; Toepfer, 1986).

Entre 1980 et 1985, le taux de croissance de la population est repassé à 2,5 % par an (*State Institute of Statistics*, 1986, p. 1). Or, le gouvernement se devait, par ailleurs, d'améliorer les statistiques du commerce extérieur s'il voulait conserver la confiance des bailleurs de fonds internationaux. C'est pourquoi il a redoublé d'efforts pour réaliser une idée susceptible de susciter un bond en avant de la production agricole : il s'agissait de combiner le défrichage de nouvelles terres à l'intensification et à la diversification du secteur agricole. Cette idée nouvelle, c'est le Projet du Sud-Est anatolien (*Güneydogu Anadolu Projesi*

Tableau 1. Exploitation des terres dans la province d'Urfa

Utilisation du sol	Surface (ha)
Surfaces arables	1 116 997
- terres sèches en friche	1 047 590
- terres irriguées	33 694
- vignes, fruits, légumes	25 643
- autres cultures	10 070
Prairies et pâturage	742 529
Forêts	11 426
Zone d'habitation	6 949
Autres surfaces	24 153
Surface totale (hors eau)	1 902 057

Source : Altan, 1989, p. 78.

– GAP). La réalisation de ce projet était d'autant plus urgente que c'est précisément le Sud-Est de la Turquie qui est le plus concerné par ces taux de croissance (entre 1980 et 1985 : 4,0 % ; *State Institute of Statistics*, 1986, p. 1 ; cf. aussi Toepfer, 1988, p. 107). Ce qui a poussé le gouvernement dans cette voie, c'est que le dynamisme économique du sud-est de la Turquie est nettement en retard, comparé à celui des autres régions. En outre, l'ouest de la Turquie, plus développé, est mieux armé pour d'éventuelles avancées économiques que le sud ou le sud-est de la Turquie. Il faut donc s'attendre à ce que l'écart de développement entre l'Ouest et l'Est se creuse (Toepfer, 1989, p. 215 et suiv.).

II – L'aire géographique du projet

Le projet de développement GAP concerne, en totalité ou partiellement, les provinces de Gaziantep, Adiyaman, Urfa, Diyarbakir, Mardin et Siirt, soit une surface de 73 836 km² (ce qui correspond à 9,5 % de la Turquie, à 13,4 % de la France, ou encore à la surface des régions Centre et Pays de Loire) et une population de 4 303 567 habitants en 1985 (8,5 % de la population totale de la Turquie). C'est une région de collines aux vastes plateaux, entourée à l'ouest, au nord et au nord-est des monts du Taurus et limitée au sud par les frontières avec la Syrie et l'Irak. L'aire géographique du projet est baignée par l'Euphrate et le Tigre, qui doivent fournir l'eau aux différents projets partiels. Comme on manque de données sur l'exploitation effective des terres dans l'aire du GAP, le projet s'appuiera sur celles de la province d'Urfa, qui, elles, sont disponibles et permettent de se faire une idée représentative de la situation (*tableau 1*). Le niveau des précipitations est faible (entre 300 et 500 mm par an) et les eaux d'irrigation ne sont disponibles, à ce jour, qu'en très petite quantité. La production agricole s'appuie donc pour l'essentiel sur des cultures sèches (93,8 % des surfaces agricoles) et sur le pâturage. Du fait que l'agriculture, jusqu'à mainte-

nant, a été peu extensive, il est compréhensible que l'urbanisation s'accélère dans la région du GAP. Tandis que l'importance des villages de moins de 2 000 habitants, ces vingt dernières années, a fortement diminué, les villes de plus de 100 000 habitants ne cessent de s'agrandir. Les taux de croissance annuelle élevés de ces villes entre 1980 et 1985 (Sanliurfa : 5,6 % ; Gaziantep : 4,9 % ; Diyarbakir : 4,9 % ; Batman : 4,6 % ; *State Institute of Statistics*, 1988, p. 7 et 30) s'expliquent plus par l'exode rural que par la croissance naturelle.

Toutes les provinces de la région du GAP enregistrent une croissance de leur population nettement supérieure à la moyenne turque. Cependant, mis à part le cas de Gaziantep, leur densité de population reste encore inférieure à celle de l'ensemble de la Turquie (*tableau 2*). L'importance de la mortalité périnatale dans la région du GAP situe son taux de mortalité au-dessus de celui de l'ensemble de la Turquie. Mais son taux de natalité, supérieur à l'ensemble de la Turquie, lui assure une croissance plus rapide de sa population, en dépit de mouvements de population, à propos desquels on ne dispose, d'ailleurs, d'aucun chiffre précis. En l'absence d'informations plus récentes sur la composition ethnique, les données du recensement de 1965 peuvent donner une image approximative de l'hétérogénéité de la population (*tableau 3*).

La population de la région du GAP est très dépendante de l'agriculture : dans toutes les provinces – excepté celle de Gaziantep –, plus de 70 % des employés travaillent dans ce secteur (*tableau 4*). Il faut ajouter que, dans cette région de la Turquie, la grande propriété terrienne et le métayage jouent un rôle important (Planck, 1972, p. 218 a). En métayage, le propriétaire fournit la semence, les crédits et 50 % des engrais pour les céréales, les légumes et la vigne ; le métayer prend à sa charge tous les travaux agricoles et 50 % des engrais. Après la récolte, une fois les sommes avancées remboursées, la recette est répartie à 50 % pour

Tableau 2. Population des régions du GAP et de la Turquie

Provinces	Population			Hab./km ²	Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de croissance
	Croissance				(‰)	(‰)	(‰)
	1960	1985	1960-85 (%)		1985	1980-85	1980-85
Adiyaman	233 177	430 728	84	58			
Diyarbakir	401 884	934 505	132	61			
Gaziantep	434 579	966 490	122	121	46,8	16,8	30,0
Mardin	353 411	652 069	94	52			
Siirt	232 243	524 741	125	45			
Urfa	401 919	795 034	97	41			
Turquie	27 754 820	50 664 458	83	65	30,6	9,0	21,6

Tableau 3. Composition ethnique de la population de la région du GAP

Provinces	Composition ethnique (%)		
	Turcs	Kurdes	Arabes
Adiyaman	55	45	-
Diyarbakir	40	60	-
Gaziantep	95	5	-
Mardin	15	65	20
Siirt	15	65	20
Urfa	45	40	15

Source : Hütteroth, 1982 p. 273 ; Gürgenarazili, 1989, p. 209.

Tableau 4. Répartition des emplois par secteur économique dans la région du GAP (1980)

Provinces	Secteur primaire (%)	Secteur secondaire (%)	Secteur tertiaire (%)
	Adiyaman	78,1	10,6
Diyarbakir	71,8	13,4	14,8
Gaziantep	53,6	27,5	18,9
Mardin	80,1	9,1	10,8
Siirt	78,5	11,7	9,8
Urfa	71,2	15,1	13,7
Total	68,0	17,0	15,0

Source : Calcul d'après *State Institute of Statistics*, 1985.

chacune des deux parties. Dans les exploitations de coton en fermage, le propriétaire fournit l'eau, les pompes, les céréales, ainsi que les pesticides, les engrais et les herbicides. Le métayer ne prend en charge que les travaux occasionnels. Le revenu net est alors réparti à raison de 70 % pour le propriétaire et 30 % pour le métayer.

Comme l'agriculture locale ne suffit pas à assurer la subsistance des employés du secteur agricole, une partie d'entre eux émigre en été dans les hauteurs de l'est de l'Anatolie (Yaylas) pour y prendre

des pâturages en fermage. D'autres émigrent dans la Çukurova pour la récolte du coton. La réforme agraire de 1973 a effectivement donné lieu à expropriations, mais une partie des terres expropriées a été louée aux anciens propriétaires à des tarifs très avantageux. D'après la loi de 1984 portant « réforme agraire sur le règlement de la propriété foncière dans les régions d'irrigation », il devrait être procédé, avant le début de l'irrigation, à partir de 1991, à une répartition des terres de l'État : dans de bonnes terres, 4 hectares de terre irriguée et 13 hectares de terre non irriguée par

famille ; dans de moins bonnes terres, respectivement 6 et 20 hectares par famille. Une autre méthode est envisagée pour modifier la taille des entreprises : l'État va acquérir en son nom propre et au prix fort des droits de métayage sur les terres des grands propriétaires fonciers ; puis il les concédera à de petits paysans ou à des paysans sans terre (Altan, 1989, p. 87 et suiv.). La situation qui prévaut dans la région du GAP montre à l'évidence que le besoin est criant d'un changement dans les rapports socio-économiques.

III – Les objectifs du projet

Les objectifs fixés pour la région du GAP ont été définis en tenant compte d'une part des conditions naturelles et socio-économiques prévalantes, d'autre part des buts économiques et de développement nationaux :

- augmentation du niveau de revenu par l'amélioration de la structure économique, pour diminuer les disparités de revenus entre la région du GAP et les autres provinces. (Le revenu annuel moyen par tête est de 1 350 \$ en Turquie et de 638 \$ dans la région du GAP) ;
- augmentation de la productivité et des possibilités d'emploi dans les régions agricoles ;
- augmentation de la capacité d'accueil des grandes villes ;
- contribution de la région du GAP aux buts nationaux (croissance économique et augmentation des exportations, stabilité sociale) par une exploitation efficace de ses ressources ;
- augmentation des revenus des régions agricoles par l'augmentation de la productivité et la diversification des activités ;
- mise en place d'une structure pour les industries qui travaillent en aval ;
- augmentation des capacités d'emploi pour réduire l'exode rural ;
- production par l'agriculture d'excédents exportables ;
- aménagement de l'industrie pour qu'elle puisse a) faire fonction de force motrice pour le dévelop-

pement économique de la région du GAP et générer une demande de formation professionnelle et technique, pour améliorer l'image de la région, le bien-être social et les motivations de la population ; b) contribuer à la création d'emplois mieux rémunérés pour diminuer les disparités de revenus interrégionales ; c) fournir sa contribution aux buts nationaux que sont le développement de l'exportation et les économies de devises (*Middle East Business and Banking*, 1989, p. 13).

IV – Stratégie et développements attendus du projet

Ce scénario de développement se fonde sur l'idée que le dégagement d'un excédent de production dans le secteur agricole de la région du GAP ouvrirait la voie à des établissements industriels susceptibles de traiter les produits agricoles et, par conséquent, d'intensifier le développement industriel de la région. Le premier pas à faire pour améliorer les structures consiste à exploiter l'énergie hydraulique du Tigre et de l'Euphrate (ce qui n'est toujours pas fait aujourd'hui) et à utiliser l'eau des barrages pour irriguer les surfaces agricoles. Le GAP compte 13 gisements d'énergie et/ou d'irrigation pour une surface à irriguer de 1 641 282 hectares et des centrales hydroélectriques d'une capacité annuelle installée de 7 561 mégawatts. Dans ces conditions, on compte générer, d'ici à 2005, année prévue de démarrage du dispositif, 15 milliards de \$ de dépenses, qui seront supportés presque exclusivement par l'État turc lui-même. L'ordre de coût de l'ensemble du projet est à apprécier à la lumière de l'augmentation de récolte attendue pour certains produits après irrigation du GAP (tableau 5). Mais, il n'est absolument pas certain que les résultats soient conformes aux prévisions. Actuellement, des études en collaboration avec la Faculté d'Agricole de l'Université de Çukurova tentent d'identifier les meilleures sortes et variétés de plantes pour une gestion optimale de l'irrigation dans les conditions écologiques de la région. En outre, les résultats d'autres études por-

tant sur l'analyse de l'offre et de la demande, tant à l'intérieur que sur les marchés internationaux, influenceront également la palette des productions et leur structure (*State Planning Organization*, 1987, p. 8 et suiv.).

Tableau 5. Croissance attendue des revenus après irrigation du GAP

Produits	Production	Croissance attendue	
	turque à ce jour (tonnes)	des revenus après irrigation du GAP (tonnes)	(%)
Coton	580 000	685 402	118,2
Tabac	177 529	18 888	10,6
Beeterrave à sucre	14 308 375	4 098 895	28,6
Oléagineux	1 807 904	1 327 820	73,4
Maïs	1 500 000	117 869	7,9
Riz	168 000	141 838	84,4
Légumes potagers	12 398 950	3 513 842	28,3
Plantes fourragères	4 836 854	1 092 898	22,6
Vigne	3 300 000	47 922	1,5
Pistaches	23 000	66 458	288,9
Fruits	1 303 900	660 019	50,6

Source : *State Planning Organization*, 1987, pp. 8 et 22.

L'augmentation de la production agricole entraînera, selon toute vraisemblance, des modifications dans la situation socio-économique de la région ; ce faisant, elle offrira également des possibilités d'industrialisation. Pour installer et entretenir des dispositifs d'irrigation, pour introduire des techniques agricoles modernes, gérées par des machines, il faut que des entreprises offrent à l'agriculture l'input correspondant. D'autre part, le traitement en aval des produits agricoles nécessitera que s'édifie un secteur secondaire. Cette édification doit être menée rationnellement. Pour ce faire, il a été établi une liste d'industries dites stratégiques pour le développement industriel de la région du GAP, dont il convient de favoriser l'installation : entre autres, entreprises a) liées au tou-

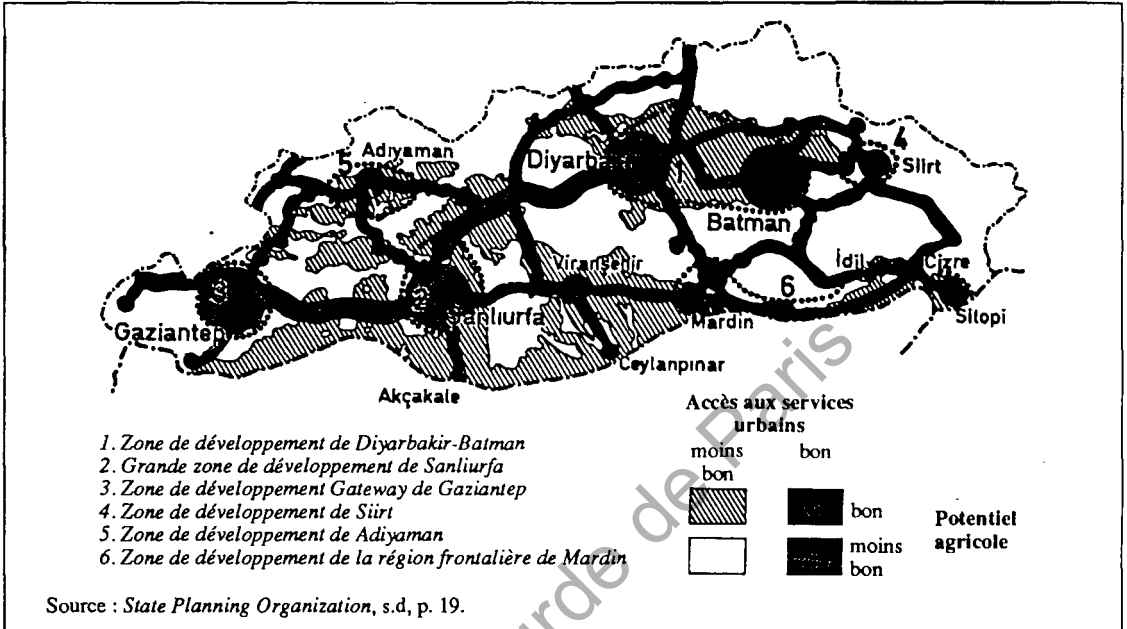
risme à Adiyaman ; b) d'élaboration d'huiles alimentaires et de fourrages à Diyarbakir ; c) de production de semoule et de pâtes alimentaires, de dénoyautage et de traitement du fruit à Mardin ; d) de traitement de la viande et du cuir à Siirt ; e) fabrication de textiles, d'huiles alimentaires et de fourrages à Sanliurfa ; f) de retraitement et de commerce à Gaziantep.

Ces « industries stratégiques » servent de fondement à une expansion du secteur industriel. Aux dires des planificateurs, elles induiront, en amont ou en aval, l'installation de sites industriels complémentaires, qui fabriqueront des biens de consommation et des matériaux de construction. L'installation de ces « industries stratégiques » aura sur les revenus des effets, qui amèneront finalement d'autres activités économiques. C'est ainsi que l'on s'attend à voir apparaître dans la région du GAP :

- une industrie céréalière (farine, pâtes alimentaires, semoule) ;
- une industrie cotonnière (dénoyautage, fibres de coton mercerisé et cannelé, étoffes de coton, habillement) ;
- une industrie des huiles alimentaires (huiles végétales comestibles brutes et raffinées, fourrages) ;
- un commerce de bestiaux (abattage, transformation de la viande, tanneries, fabrication de chaussures, transformation du lait) ;
- une industrie de matériaux de construction (ciment, éléments préfabriqués, briques, tuyaux en ciment) ;
- d'autres activités (imprimeries, édition) – d'après *State Planning Organization*, s.d., p. 13 et suiv.).

On part du principe que, outre les entreprises et sociétés turques, des investisseurs étrangers participeront également à l'industrialisation de la région. Pour encourager les investissements étrangers, il est créé une série de mesures d'incitation, qui augmentent considérablement la rentabilité de ces investissements. Ces incitations consistent en ce moment en allègements fiscaux, réduction des

Illustration 1 : Aires et potentiel de développement dans la région du GAP



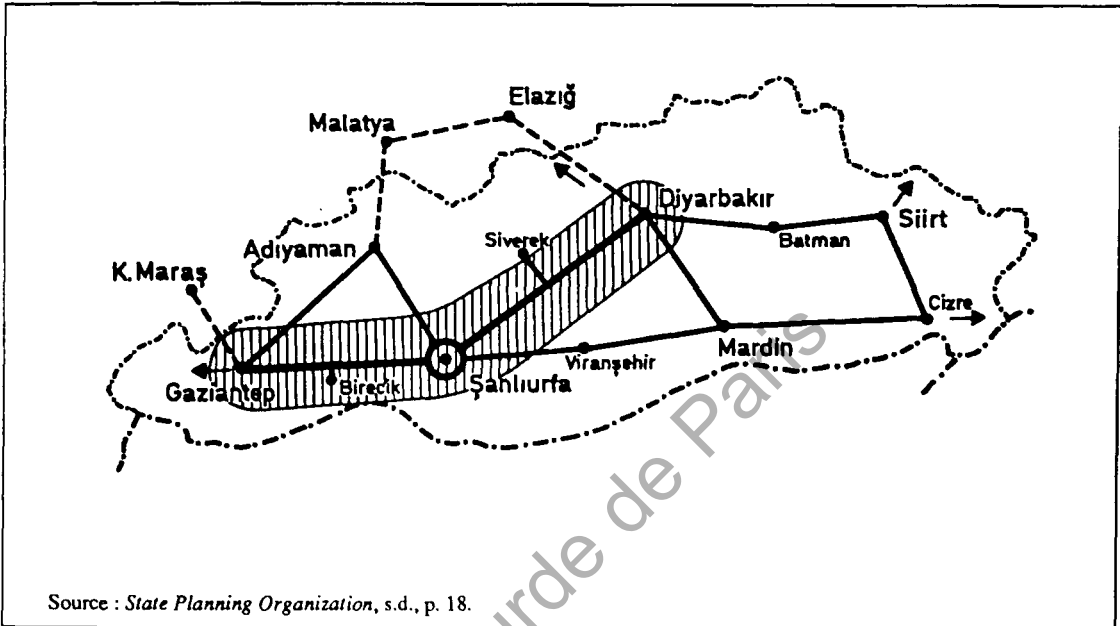
taxes à l'exportation, privilèges douaniers, crédits à l'investissement, taux préférentiels pour le financement des exportations et possibilités de transfert à l'étranger des bénéfices (Centre d'études Turques, 1989, p. 18). Une société de conseil française offre déjà des études de faisabilité détaillées pour les firmes qui veulent s'installer dans la région du GAP.

Dans son analyse des possibilités de développement de la région du GAP, l'étude d'origine (*Nippon Koei & Yüksel Proje A.S.*, 1988) part de l'idée qu'elles dépendent en grande partie a) du réseau de transport ; b) de la structure des implantations ; c) de la qualité du sol ; d) de la disponibilité en eau. Les deux premiers facteurs déterminent l'accessibilité des services urbains, les deux derniers, le potentiel de production agricole. A partir de ces deux catégories, on peut distinguer quatre zones en fonction de leur potentiel de développement (*ill. 1*). Ses caractéristiques (bonne accessi-

bilité des services urbains et haut potentiel de production agricole) prédestinent la zone 1 à une agriculture intensive et aux industries qui en découlent. La zone 2 (bonne accessibilité des services urbains et faible potentiel de production agricole) développera une agriculture moins intensive et s'occupera des aménagements industriels. La zone 3 (moins bonne accessibilité des services urbains et haut potentiel de production agricole) sera complémentaire à la zone 1. Il faudrait d'une part l'équiper en voies commerciales, inputs agraires et services d'approvisionnement, d'autre part restructurer le réseau routier et les autres infrastructures. La zone 4 (moins bonne accessibilité des services urbains et faible potentiel de production agricole) ne pourra pas faire autrement que rester à la traîne des trois autres dans son développement.

La partition de la région en quatre zones amène l'étude d'origine à identifier, en fonction des prio-

Illustration 2. Structuration prévue de l'espace avec les axes de développement principaux



Source : State Planning Organization, s.d., p. 18.

rités d'aménagement, un axe de développement qui associe les villes de Gaziantep, Sanliurfa et Diyarbakir (ill. 2). Viennent au tout premier rang sur cet axe de développement les améliorations d'infrastructure et implantations industrielles qui restent à réaliser : elles représentent en effet la clé des succès les plus rapides et des effets complémentaires les plus importants. Il faudra attendre la réalisation de cet objectif avant de passer aux autres zones (ill. 1) et de travailler à leur rattachement à l'axe de développement (Centre d'Etudes sur la Turquie, 1989, p. 21).

Dans le cadre des mesures régionales d'incitation au développement, il faut également prendre en compte le cas particulier des grandes villes. Car elles souffrent aujourd'hui d'une croissance anarchique – constructions illicites et infrastructures insuffisantes. L'importance du taux de chômage et de sous-emploi à la campagne pousse depuis des années déjà des migrants vers les grandes villes,

où ils espèrent trouver du travail. Dans les régions rurales, malgré l'amélioration planifiée des revenus, on attend une augmentation des flux migratoires campagne-ville, qui s'explique par le développement, planifié lui aussi, des secteurs tertiaires et secondaires en ville. C'est pourquoi la gestion de zones de construction et la réalisation d'infrastructures sont au centre des activités de planification urbaine (State Planning Organization, s.d., p. 21).

5 – Problèmes

L'ambitieux projet Anatolie du Sud-Est pour lequel l'État, en ce moment, débourse chaque jour environ 1,5 million de \$, a pour objectif la réduction, par le biais d'investissements sectoriels (tableau 6), des disparités entre les provinces concernées et la partie occidentale de la Turquie, plus avancée. Il est évidemment impossible d'intervenir de façon aussi globale dans les structures socio-économiques et dans le contexte écologique

actuels sans qu'il en découle de nombreux problèmes. Il est indispensable de les identifier le plus vite possible, de les analyser en détail et de leur apporter une réponse, parce que, en même temps, d'autres projets partiels sont en cours (par exemple le lac de retenue d'Atatürk, dans lequel vont être déversés, entre 1991 et 1994, 48 milliards de m³ d'eau ; le canal de Sanliurfa qui doit amener l'eau du lac Atatürk jusqu'aux zones à irriguer, distantes de 26,4 km).

Tableau 6. Investissements publics en rapport avec le GAP, par secteur

Secteur	Investissements (en millions US\$)
Agriculture	4 515
Energie	2 700
Industrie minière	676
Industrie	2 030
Transport	3 948
Construction de logements	258
Formation	540
Santé	163
Tourisme	27
Autres services	474
Total	15 333

Source : Centre d'Etudes Turques, 1989, p. 22.

Les problèmes d'ordre écologique ou technique ne manquent pas. 1) Il reste à déterminer quel système d'irrigation adopter dans telle ou telle région. Chaque système a ses avantages et ses inconvénients en fonction du type de sol, de sa pente, de sa profondeur et de sa teneur en roche (Mann, 1982, p. 115 et suiv.) ; 2) Il faut également préciser l'organisation et le coût de l'irrigation, de même que sa maintenance ; 3) A partir des données climatiques, on peut s'attendre à une concentration saline à la surface du sol – un danger plus ou moins grave suivant la température, la répartition du sédiment, la texture du sol et l'intensité de

l'irrigation. Il s'ensuit que l'étanchéité des canaux doit être parfaitement réalisée et qu'il faut procéder à un drainage, qui n'a pas encore été planifié de façon détaillée ; 4) Cette nécessité de drainer pose encore un autre problème : les résidus (bassins de décantation, installations de dessalement, éventuellement adduction vers des fleuves qui drainent vers la Syrie) ; 5) Pour le moment, il existe plusieurs propositions, très divergentes, sur l'assolement. Dans les années qui viennent, il conviendra de les tester du point de vue de leurs besoins en nutriments, de leur capacité d'acclimatation, de leurs effets dans la phase précédant la fructification, de l'invasion des parasites, de l'autosubsistance et/ou de l'orientation vers l'exportation des paysans, et des divers systèmes de jachère ; 6) Il faudra également comparer les conséquences écologiques de l'élevage de bétail à grande échelle et dans le cadre d'une économie de subsistance ; 7) Reste enfin à mener des recherches sur les plantations de brise-vent, qui pourraient également donner des informations sur les possibilités d'intégrer l'arbre dans l'exploitation des terres (Altan, 1989, p. 134 et suiv.).

De plus, il reste encore une série de problèmes socio-économiques à résoudre.

□ Réglementer plus précisément sur le plan juridique la réforme agraire, y compris le droit de l'héritage, qui devrait assurer durablement l'existence des paysans ;

□ Prévoir une structuration en coopératives. C'est en effet le seul moyen a) de garantir une information réglementée et une formation des paysans à des techniques de culture qu'ils ne connaissent que partiellement, b) de s'approvisionner en moyens de production, de mettre des produits sur le marché et de gérer les aides financières, et c) de renforcer le sentiment de responsabilité personnelle et d'originalité des paysans ;

□ Pour l'infrastructure d'ensemble, il faut aussi élaborer dans le détail des plans d'aménagement qui prennent en compte les mouvements migra-

toires prévisibles. Au total, ces problèmes incluent également la nécessité d'une planification de l'exploitation des sols, qui – suite à l'augmentation de population que l'on est en droit d'attendre – tient compte des revendications en matière de santé publique et d'instruction, de temps libre, d'aménagement de réseaux de circulation et d'autres infrastructures ;

□ Enfin, Turquie, Syrie et Irak ont un lourd contentieux à régler autour du lac de retenue qui se remplit actuellement en Turquie. Celle-ci a en effet décidé unilatéralement de fournir à ses deux voisins 550 m³ d'eau par seconde alors que la Syrie et l'Irak en veulent 700. A ce jour, aucune solution n'a encore été trouvée dans le cadre de négociations tripartites. On peut donc s'attendre à de graves tensions entre les trois États voisins à l'avenir.

Le temps presse pour résoudre les problèmes indiqués ici, d'autant plus que a) certaines mesures modificatrices de l'espace sont déjà bien avancées, b) les études détaillées devraient déboucher sur un concept général d'exploitation acceptable sur le plan de l'environnement et sur le plan social, etc.) l'alternative zéro pour un tel concept n'est plus possible...

Bibliographie :

- Aksoy (H.) *et al.* : *Wälder der Türkei* = Forêts de Turquie. Stuttgart 1986.
- Aksoy (S.) *et al.* : *Das türkische Agrarrecht im Vergleich mit der Gesetzgebung anderer Länder* = Le droit agraire turc comparé à la législation des autres pays, Köln, 1980.
- Altan (T.) *et al.* : *Ein umwelt- und sozialverträgliches Nutzungskonzept für eine Bewässerungslandwirtschaft in der Harran-Ebene* = Un concept d'exploitation de l'agriculture d'irrigation conciliant la société et l'environnement dans la

plaine de Harran. Man. T.U. Berlin, Fachbereich Landschaftsentwicklung. Berlin, 1989.

- Bazin (M.) : L'impact du barrage de Karakaya sur la vallée de l'Euphrate à l'est de Malatya (Turquie), in : *Revue Géographique de l'Est*, n° 1, 1988, pp. 3-17.

— : L'habitat rural dans la vallée de l'Euphrate à l'est de Malatya (Turquie), in : *Journal Asiatique*, n° 1-2, 1989, pp. 19-46.

- Gürgenarazili (F.) : *Zwischen Anerkennung und Verbot: Nicht-muslimische und sprachliche Minderheiten* = Entre reconnaissance et interdiction : minorités non musulmanes et linguistiques, in : *Geographische Rundschau*, 1989, pp. 206-210.

• Hümmer (Ph.) : *Siedlungsstrukturen und sozial-räumliche Beziehungsmuster in der ländlichen Türkei, Aktionsräume altbäuerlicher und ehemals nomadischer Gruppen im Tertiärhügelland der Çukurova* = Structure de l'habitat et modèles de comportements sociaux dans les campagnes turques. Les marges d'action des groupes autrefois paysans ou nomades dans la région des collines tertiaires de Çukurova. Travaux de Géographie Scientifique de Bayreuth, vol. 5, Bayreuth, 1984.

- Hütteroth (W.-D.) : *Türkei* = Turquie. Darmstadt, 1982.

• Kortum (G.) : *Zucherrübenanbau und regionale Agrarentwicklung in der Türkei* = La culture de la canne à sucre et le développement agricole régional en Turquie, in : *Die Erde*, 1982, pp. 21-42.

- Kündig-Steiner (W.) (ed.), *Türkei* = Turquie, Tübingen et Bâle, 1977.

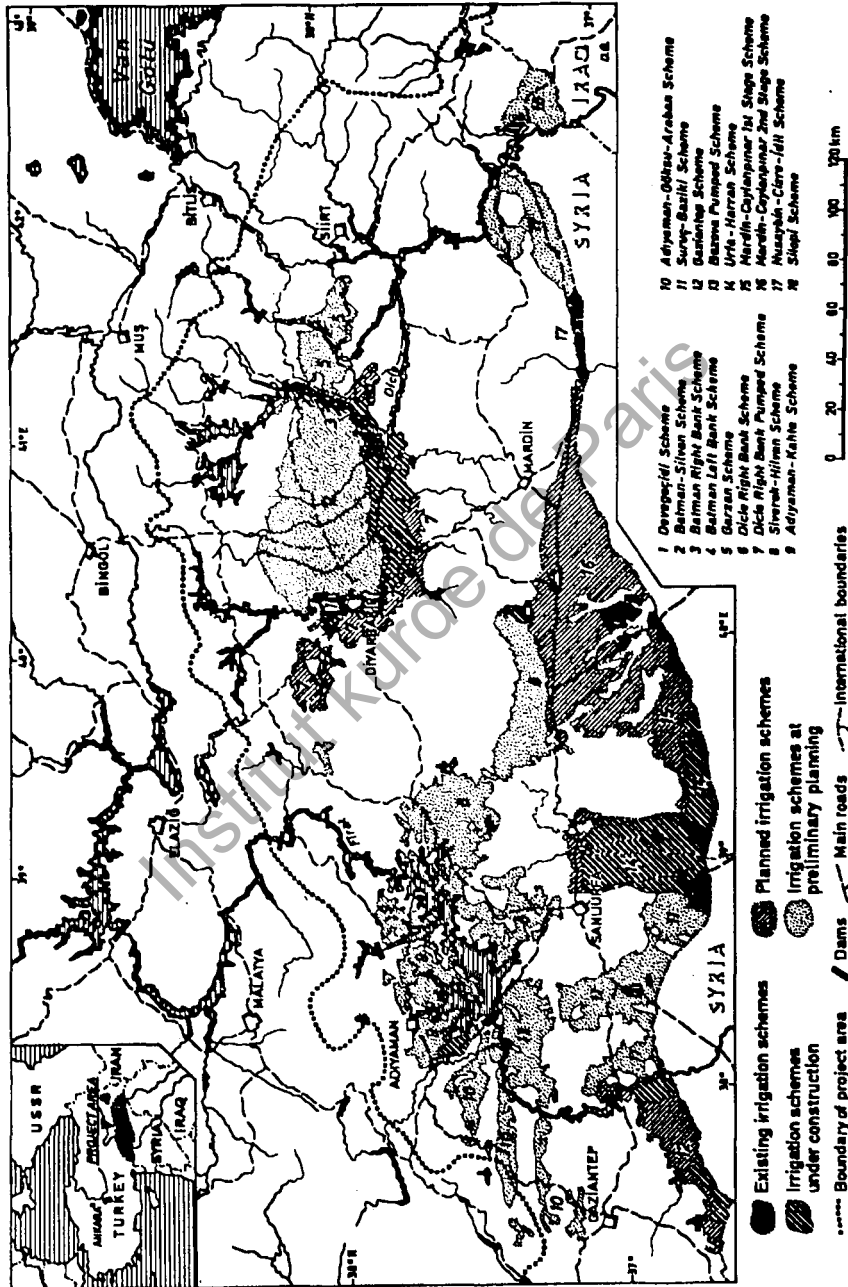
• Mann (G.) : *Leitfaden zur Vorbereitung von Bewässerungsprojekten* = Des fils directeurs pour la préparation de projets d'irrigation. Comptes rendus de recherche du BMZ, vol. 26, Munich, 1982.

- *Middle East Business and Banking* (éd.) : *GAP Southeastern Anatolia Project*. Centre d'Etudes Turques, *Working Papers* 3, Bonn, 1989.

Le projet du Sud-Est anatolien : fondements et objectifs d'un projet intégré de développement en Turquie

- Nippon Koei and Yüksel Proje A.S. (éd.) : *GAP Regional Master Plan*, Ankara, 1989.
- Planck (U.) : *Die ländliche Türkei, Soziologie und Entwicklungstendenzen* = La Turquie agricole. Sociologie et tendances du développement. Journal de documentation sur l'agriculture étrangère, Cahier 19, Frankfurt/Main, 1972.
- Rother (L.) : *Die Städte der Çukurova, Adana - Mersin-Tarsus* = Les villes de Çukurova : Adana - Mersin - Tarsus. Etudes Géographiques de Tübingen, Cahier 42, Tübingen, 1971.
- Soysal (M.) : *Die Siedlungs- und Landschaftsentwicklung der Çukurova* = Le développement des campagnes et des zones d'habitation de la Çukurova. Travaux géographiques d'Erlangen, numéro spécial 4, Erlanger, 1976.
- Sözen (M.) : *Contribution of GAP to the Turkish Economy*, in : *Economic Dialogue Turkey*, 1989, pp. 41-43.
- State Institute of Statistics (éd.) : *Genel Nüfus Sayımı* 1980, Ankara, 1985.
- : *Genel Nüfus Sayımı* 1985, Ankara, 1986.
- Statistisches Bundesamt = Bureau Fédéral de Statistiques (éd.), *Länderbericht Türkei 1984* = Rapport 1984 sur les campagnes turques, Stuttgart et Mayence, 1984.
- State Planning Organization : *Güneydogu Anadolu Projesi (GAP)*, Ankara, 1987.
- : *Southeastern Anatolia Project - GAP*, Ankara, s.d.
- Toepfer (H.) : *Impulse für die ländlichen Gebiete der Türkei durch Intensivierung der Landwirtschaft?* = Donner une impulsion aux zones rurales turques au moyen de l'intensification de l'agriculture? in : *Colloquium Geographicum*, vol. 19, Bonn, 1986, pp. 165-179.
- : *Türkei - Bevölkerungswachstum/ Bevölkerungswanderung* = Croissance de la population/Migration de la population = in : *Diercke Weltatlas* = Atlas mondial Diercke, Brunswick, 1988, p. 107.
- : *Die Entwicklungsdynamik in der Türkei, Regionale Unterschiede aufgrund bevölkerungs- und wirtschafts-geographischer Disparitäten* = La dynamique de développement en Turquie. Différences régionales à partir des disparités de géographies humaine et économique, in : *Geog. Rundschau* = Revue Géographique, 1989, pp. 211-219.
- Union of the Chambers of Commerce, Industry, Maritime Commerce and Commodity-Exchanges of Turkey (éd.) : *Turkey through Statistics during the Republican Era 1923-1983*, Ankara, 1983.
- Zentrum für Türkeistudien = Centre d'Etudes Turques (éd.) : *Südostanatolien Projekt* = Le projet de l'Anatolie du Sud-Est. Texte du rapport de Kamran Inan, ministre d'Etat turc, le 21.2.1989 au Centre d'Etudes Turques, Bonn, 1989.

Projet du Sud-Est anatolien



Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris

CIRIMO

Université de Rennes II
Centre interdisciplinaire de recherche sur les
relations internationales au Moyen-Orient

ERSI

Université d'Amiens
Equipe de recherche sur le système industriel

CIHEAM

Centre international de hautes études
agronomiques méditerranéennes
Institut de Montpellier

CIHEAM

3191, Route de Mende – BP 5056
34033 Montpellier cedex
Tél. 67.04.60.00

PUR

6, av. Gaston Berger – 35043 Rennes cedex
tél. 99.33.52.48
ISBN : 2-85352-125-7 – ISSN : 0980-5842



FRA.
3